Communiqué de presse du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, en date du 10 juin 2019, sur le rapatriement d'enfants mineurs, orphelins ou isolés de Syrie.

2019-08-08

La France a procédé ce jour au retour de 12 jeunes enfants français mineurs, orphelins ou isolés, qui se trouvaient dans des camps du nord-est de la Syrie.

Ces enfants ont été remis aux autorités judiciaires françaises, font désormais l'objet d'un suivi médical particulier et d'une prise en charge par les services sociaux.

La France remercie les responsables locaux du nord-est de la Syrie de leur coopération, qui a rendu possible cette issue.

La décision a été prise au regard de la situation de ces jeunes enfants particulièrement vulnérables.

Par ailleurs, en contact avec les autorités néerlandaises, deux mineurs orphelins néerlandais en bas âge ont également été pris en compte et confiés dès leur arrivée à leur tuteur néerlandais.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 13 juin 2019

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/269172-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres-10062019-france-syrie